



Rapport de la Délégation *ad hoc* au Liban

12 au 15 avril 2007

Introduction

La délégation *ad hoc* du Parlement européen s'est rendue au Liban du 12 au 15 avril 2007. Composée de 8 Membres au total, la délégation était présidée par Véronique de Keyser (PSE, BE). Les autres Membres étaient Jana Hybaskova (PPE-DE, CZ), Baroness Emma Nicholson of Winterbourne (ALDE, UK), David Hammerstein Mintz (Verts/ALE, ES), Guntars Krasts (UEN, LV), Luisa Morgantini (GUE/NGL, IT) et Bastian Belder (IND/DEM, NL). Suite à une décision de la Conférence des Présidents, Béatrice Patrie (PSE, FR) en tant que Présidente de la délégation pour les relations avec les pays du Mashreq, s'est jointe à la délégation.

Lors de la Conférence des Présidents du 16 novembre 2006, il a été décidé de constituer et d'envoyer une délégation *ad hoc* au Liban pour se rendre compte de la situation sur place suite aux événements qui ont eu lieu (guerre au Liban, les Territoires palestiniens après la victoire du Hamas). Auparavant, le Parlement européen s'était déjà prononcé dans trois résolutions respectives (1 juin, 7 septembre, 16 novembre 2006). La délégation devait se rendre en Israël, dans les Territoires palestiniens et au Liban. Pour des raisons de calendrier et surtout de la situation politique au Liban, la délégation a décidé lors de sa réunion constitutive de scinder cette mission en deux parties. La première étant la visite en Israël et dans les Territoires palestiniens qui a eu lieu du 21 au 22 décembre 2006. La délégation *ad hoc* au Liban constitue la deuxième partie de cette mission.

La délégation s'est d'abord rendue dans le Sud du Liban pour constater les dégâts causés par la guerre avec Israël (juillet-août 2006) et ce, avant de s'entretenir avec le Commissaire de la Commission d'enquête internationale sur l'assassinat de Rafik HARIRI, Serge BRAMMERTZ et le Premier ministre Fouad SINIORA ainsi qu'avec d'autres représentants politiques du pays de la majorité (Courant du Futur, Forces Libanaises) et de l'opposition (Courant Patriotique Libre et Hezbollah). La délégation a également rencontré des représentants de la société civile libanaise et du Haut Commissariat pour les Réfugiés des Nations Unies (UNHCR) pour s'informer de la situation sociale, économique et humanitaire dans le pays.

Au cours de ses entretiens avec différents interlocuteurs politiques, la délégation s'est montrée fortement concernée par l'instabilité politique au Liban. Néanmoins, toutes les personnes rencontrées assuraient qu'elles excluaient tout recours à la guerre civile, sans pourtant qu'on ne voie à ce jour l'ébauche d'une solution politique négociée.

Lors de leurs entretiens, les Membres ont insisté sur l'importance du fonctionnement du Parlement mais aussi d'autres institutions politiques du pays, comme le Conseil constitutionnel. Ils ont surtout dénoncé la paralysie de l'organe législatif du Liban. Ils ont aussi souligné que chaque jour de paralysie ne fait que reporter des réformes socio-économiques qui sont urgentes et nécessaires pour le pays.

Autre point prédominant dans les discussions concernait l'établissement d'un tribunal à caractère international dans le cadre de l'assassinat de l'ancien Premier ministre Rafik Hariri. En soulignant la nécessité absolue de la création de ce tribunal, la délégation a pu constater que tous les partis politiques se sont exprimés quant au principe de créer un tel tribunal, mais malheureusement sans pouvoir se mettre d'accord sur les modalités.

Annexe

Programme

Liste des participants

Communiqués de presse

KA/HHK/mdc
22/05/2007

Recommandations à l'issue de la Conférence de presse

- Toutes les parties doivent s'engager davantage dans la relance du dialogue pour l'unité nationale, afin de surmonter ces différences et d'éviter un vide gouvernemental en automne 2007 après les élections présidentielles.
- Les sessions plénières du Parlement doivent reprendre au plus vite après le blocage depuis plusieurs mois, car la base de toute démocratie parlementaire ne peut être qu'un Parlement fonctionnel.
- Un accord interne sur le tribunal est nécessaire pour écarter un des sujets les plus litigieux de la politique libanaise sans pour autant que le tribunal seul ne pourra pas résoudre tous les problèmes politiques du pays.
- L'instabilité politique actuelle ne doit pas être prise comme prétexte pour des éventuelles interférences externes dans la politique intérieure libanaise empêchant en cela les réformes urgentes d'ordre socio-économique.

1. Petit-déjeuner de travail avec Patrick LAURENT, Chef de la Délégation de la Commission européenne et Marius HAAS, Ambassadeur allemand et représentant de la Présidence

Les participants reçoivent une brève introduction sur la situation politique actuelle au Liban. Il y a actuellement un **blocus complet entre tous les acteurs politiques libanais** qui provient surtout de l'opposition entre le 'mouvement du 14 mars' regroupant la majorité parlementaire sous le Premier ministre Siniora/Saad Hariri et 'les amis de la Syrie', regroupant l'opposition parlementaire sous le Président du Parlement Berri.

En ce qui concerne le gouvernement, le bloque chiïte a retiré ses ministres. Selon lui, le gouvernement actuel a perdu sa légitimité car il ne reflète plus la composition des forces politiques du pays. Sa revendication vise à s'assurer une majorité de blocage (un tiers plus un) au gouvernement. La proposition du Premier ministre Siniora pour sortir de l'impasse politique était **la formule "19+10+1"** en trouvant pour la onzième position un ministre 'joker' accepté par la majorité et par le Hezbollah, tandis que le Hezbollah insistait sur la formule "19+11" ces derniers mois. Depuis le début du mois d'avril, le Hezbollah ne maintient même plus cette possibilité, et demande la **solution du blocage politique au travers des élections parlementaires anticipées**. Le Président Lahoud qualifie le gouvernement actuel d'illégitime et déclare que si d'ici la fin de l'année il n'y a pas de nouveau gouvernement représentatif, il restera en fonction et ce, en dépit de la fin de son mandat politique en novembre. Ceci représente le risque réel **d'une doublure des structures politiques**, dans un premier temps, un état avec deux Présidents, mais si la crise se poursuit ceci pourrait même entraîner la coexistence de deux gouvernements.

Il est difficile pour l'instant de qualifier l'un ou l'autre côté des acteurs politiques de bonne ou mauvaise cause: la situation est tellement complexe et paralysée que seule une solide volonté de restructuration du pays de tous les acteurs, laissant de côté les sensibilités politiques, pourra donner un nouvel élan au processus. Ce besoin d'unité nationale devrait être aussi le message principal de la délégation parlementaire tout en précisant qu'aucune aide de l'extérieur ne pourrait remplacer cette condition. L'influence de l'Iran et de la Syrie sont toujours bien présentes et souvent rendent beaucoup plus difficile l'aboutissement de solutions (p.ex. concernant les modalités d'un tribunal à caractère international). Néanmoins, les politiciens de toutes les parties n'arrêtent pas d'assurer qu'ils feront tout pour éviter le retour à la guerre civile. Le moindre incident pourrait faire basculer la situation interne vers la violence. Il suffirait p.ex. d'un acte terroriste visant soit le gouvernement, soit un tiers de la Communauté internationale. Les bases juridiques ne sont pas suffisantes pour assurer un bon fonctionnement de l'activité politique. Il faudrait p.ex. de toute urgence **une nouvelle loi électorale**. Le support de l'Union européenne au Premier ministre doit être nuancé pour ne pas sembler partisan par rapport à une opinion publique divisée.

2. Réunion avec Serge BRAMMERTZ, Commissaire de la Commission d'enquête internationale indépendante de l'ONU sur l'assassinat de Rafik Hariri

- in camera

3. Briefing sur l'exécution du mandat de la résolution 1701 et visite de la "ligne bleue", la frontière entre le Liban et Israël par des officiers du Quartier Ouest de la FINUL (Brigadier général Gerometta et Colonel Dumont Saint Priest)

Le mandat de la FINUL doit être exécuté dans un environnement extrêmement difficile à cause des différentes appartenances confessionnelles, ethniques et politiques dans le Sud du Liban. L'objectif est **le support aux Forces Armées Libanaises (FAL)** dans leur travail de prévenir toute activité hostile et d'assurer la sécurité des frontières **afin de parvenir à des conditions garantissant une paix durable**. Pour l'instant, la situation est qualifiée étant plutôt stable. La FINUL travaille en bon termes aussi bien avec les FAL qu'avec la population locale majoritairement chiite. Le défi pour un travail efficace de la FINUL reste surtout dans un environnement compliqué, qui rend l'échange permanent avec toutes les parties concernées difficile.

Les régions sensibles sont la "ligne bleue" et les environs du fleuve Litani. Au niveau de la frontière, des **survol de la part des Israéliens** sont toujours à l'ordre du jour, mais mis à part une confrontation armée sérieuse entre les forces libanaise et israélienne le 7 février 2007, ces vols sont effectués beaucoup trop haut (au dessus de 3000 mètres) pour être considérés comme une réelle menace. Néanmoins, ceci constitue définitivement **un non-respect de la résolution 1701**. Les travaux principaux consistent à définir la frontière libano-israélienne. Il y a deux repères: la "ligne bleue" et la barrière technique. La barrière technique est, en effet, une ancienne rue considérée par les Israéliens comme frontière, laissant entre ces deux lignes un espace non défini allant par endroit jusqu'à 20 mètres. Une des tâches de la FINUL est de fixer la frontière définitive mètre par mètre selon le mandat.

Même si la situation est momentanément stable, il y a toujours des risques d'activités terroristes, notamment en provenance des camps des réfugiés palestiniens et des bombes de cluster. La FINUL ne dispose d'aucune preuve concrète de trafics d'armes dans la région.

4. Rencontre avec le Général Claudio GRAZIANO, Commandant de la FINUL

Les activités de la FINUL, créée à l'origine en 1978 pour confirmer le retrait des troupes israéliennes du Liban, ont été renforcées considérablement avec la fin de la guerre libanaise en août 2006. Sous le mandat de la résolution 1701, il y a actuellement environ 13 000 soldats au Sud du Liban en charge de son implémentation technique. Leur fonction principale, dans le support à fournir aux Forces Armées Libanaises, est la protection directe de la population. Leur rôle est purement d'assistance technique, contrairement au rôle politique de l'envoyé spécial du Secrétaire général des Nation Unies pour le Liban à Beyrouth, Gier Pedersen. Ceci exclut p.ex. de leur mandat toute négociation autour de la libération des soldats israéliens, aussi bien pour la FINUL que pour les FAL. Néanmoins, il craint les retombées aussi pour leurs actions au Sud si le scénario du vacuum politique se concrétise, surtout dû au refus de la loi électorale.

Les questions des membres de la délégation se sont concentrées surtout autour des violations constantes du couloir aérien par les Israéliens, du trafic d'armes et du niveau de sécurité de la mission. Le **Général GRAZIANO** a souligné la demande du Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-Moon aux Israéliens lors d'une visite récente au Liban de céder à ces vols provocateurs. Selon les Israéliens, ils ne cesseront ces vols que si les pourparlers d'échange de prisonniers aboutissent et s'ils ont la certitude qu'il n'y a plus de trafic d'armes. Il met en avant le rôle bénéfique du **dialogue tripartite de manière informelle entre les Israéliens, les FAL et la FINUL**. Il soutient vivement cette manière de dialogue comme un instrument de grande flexibilité. Grâce à ce mécanisme, beaucoup de divergences du quotidien ont pu être résolues depuis l'été dernier, notamment concernant la définition de la "ligne bleue". Via ce mécanisme, une recrudescence des affrontements du 7 février 2007 entre IDF (Israel Defence Force) et FAL a pu être évitée, ce qui représentait une grande distinction pour le rôle de la FINUL. Selon le Général GRAZIANO, ce dialogue constitue l'instrument-clé pour l'exécution efficace du mandat.

Concernant le Hezbollah, un *casus belli* est toujours **présent à travers des activités de trafic d'armes**. Même si la FINUL n'a, selon le Général GRAZIANO, pas de preuves concrètes, il est clair qu'il est impossible de contrôler toute la frontière syrienne. Ceci nécessiterait l'appui des services d'intelligence travaillant non seulement du côté libanais mais aussi sur le territoire syrien.

5. Rencontre avec M. Ayaki ITO, UNHCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés)

Pour **Ayaki ITO**, le problème le plus imminent de la région concerne les réfugiés irakiens. Selon les estimations, deux millions de personnes se trouvent dans une situation de déplacement interne en Iraq, tandis que deux millions se retrouvent dans les pays voisins, notamment en Syrie et en Jordanie. Environ 50-60 000 Irakiens quittent encore leur pays chaque mois. Il s'agit de la plus grave crise humanitaire que la région ait jamais connue depuis 1948. Le UNHCR tiendra le 17/18 avril 2007 une conférence pour des donateurs internationaux.

Pour le Liban, la question des réfugiés se pose traditionnellement en terme de réfugiés palestiniens, dont le chiffre est estimé à plus de 300 000 actuellement. Pour cette raison, la situation des environ 40 000 réfugiés irakiens au Liban n'entre pas encore dans la conscience des politiciens et de la population en tant que telle. **La politique officielle des autorités vis-à-vis des réfugiés non-palestiniens est pour l'instant celle d'une "non-politique"**, par crainte de revivre la même situation qu'avec les réfugiés palestiniens. De même, la composition confessionnelle des réfugiés pourrait avoir à long terme un impact sur l'équilibre précieux des communautés religieuses au Liban. Il en résulte qu'il n'y a pas de bases juridiques adéquates. En l'absence d'un tel cadre, plusieurs tendances sont à constater:

- Une politique 'flexible' pour des visas touristiques (à acquérir via un sponsor et pour \$2 000; 28 000 visas accordés seulement en 2006)
- L'octroi du statut de réfugié à titre du droit international était effectué, jusqu'à l'année dernière par le UNHCR. Depuis lors, les autorités reconnaissent d'office tout réfugié irakien sauf ceux de la région kurde.
- Excepté ces deux possibilités, la plupart des irakiens se retrouvent dans une situation illégale en l'absence d'autres configurations juridiques.

Les problèmes résultant de ce statut illégal sont multiples et le UNHCR focalise son aide surtout autour des détenus sans papiers qui font souvent l'objet d'un traitement arbitraire, assure l'accès aux soins médicaux et l'accès à l'éducation et combat le travail des enfants etc. Pour le UNHCR, ni le rapatriement, ni l'intégration des réfugiés irakiens présente une solution viable. La seule possibilité reste la réinstallation, à l'image des réfugiés palestiniens.

Les commentaires de la part de la délégation se sont concentrés sur les différentes activités déjà entreprises par certains Etats membres et d'autres pays comme le Canada et la Nouvelle-Zélande, tout en soulignant que surtout du côté de l'Union européenne beaucoup plus d'efforts sont possibles et nécessaires.

6. Rencontre avec M. Abdellatif EL ZEIN, Président de la Commission des affaires étrangères du Parlement libanais et les membres de cette commission

M. EL ZEIN souligne que ces dernières années, Israël a toujours cherché à déstabiliser le Liban pour le faire basculer dans le chaos. Mais la guerre de l'été dernier a été la plus grande attaque contre le peuple libanais. Encore aujourd'hui, la situation au Sud du Liban est critique. Jusqu'à présent, la population libanaise a pu motiver **une résistance non-terroriste suffisante pour faire face à ces ingérences**, aussi grâce au soutien de la communauté internationale. Mais la situation actuelle est très instable.

Toutes les forces politiques libanaises sont en faveur de la création d'un tribunal à caractère international. Ce n'est donc pas cette question-là qui empêche le Parlement libanais de se réunir. En plus, les discussions actuelles sont peut-être pour l'instant plus faciles à mener au niveau des commissions parlementaires respectives au lieu de tenir un grand débat en plénière. **Les modalités pour se réunir à nouveau en plénière vont être trouvées le moment venu.** Le vrai problème actuel est la crise politique dont la clé se trouve dans la question de la **composition du gouvernement**. La constitution prévoit clairement que le gouvernement représente tous les groupes ethniques dans leur proportion respective. Suite à la démission des ministres chiïtes, le gouvernement a perdu davantage de légitimité. La seule solution serait donc des élections pour constituer un nouveau gouvernement.

Les questions de la délégation portaient essentiellement sur la **paralysie des structures parlementaires, essentielles pour le fonctionnement d'une démocratie**. Sans une nouvelle loi électorale, le déroulement démocratique et représentatif des prochaines élections est peu probable. La réactivation du « grand dialogue » pourrait avoir beaucoup de potentiel pour une médiation de la crise actuelle. Les membres soulignent la nécessité d'une approche multilatérale à la crise dans la région. La reconfirmation de l'initiative de Beyrouth de 2002 par les pays arabes pourrait donner un nouvel élan au processus de paix au Moyen-Orient. La problématique du rôle de l'Iran en tant que force nucléaire potentielle est soulevée.

Les membres du Parlement libanais de la majorité ont souligné que **la suspension du travail parlementaire est une grande erreur**, car le parlement était la seule institution pouvant juger de la légitimité et du statut du gouvernement. Néanmoins, même si le Liban se trouve dans une situation très inquiétante, personne ne souhaite la guerre civile.

Les membres du Parlement libanais de l'opposition ont clarifié que l'affrontement actuel au Liban était de caractère politique et non pas confessionnel ou ethnique. Les partis politiques libanais devront reprendre au plus vite le dialogue entre eux, en se concentrant **sur les questions d'un nouveau gouvernement et le tribunal à caractère international**. Ils ont souligné que la trêve est régulièrement violée de la part d'Israël avec des survols. L'absence de réaction de la FINUL à ces provocations a fortement discrédité le travail de cette dernière auprès de la population.

7. Rencontre avec M. Fouad SINIORA, Premier ministre libanais

Le Premier ministre considère que la crise politique actuelle est le résultat des différentes ingérences par des pays étrangers dans les affaires internes libanaises. Au cours des trente dernières années, le Liban a été envahi à plusieurs reprises ce qui a conduit à deux problèmes majeurs, à savoir l'occupation et les réfugiés.

En ce qui concerne le tribunal international, le Premier ministre considère que même si le point de départ était l'assassinat de Rafik Hariri, **justice devrait être rendue à toutes les personnes assassinées**. Etablir la justice ne constituerait pas le seul enjeu de ce processus; il sera aussi essentiel pour rendre au peuple libanais la démocratie et la liberté. Toutefois, la question du tribunal ne devra pas être confondue avec la crise politique interne. **L'opposition demande la résignation du gouvernement**. Selon la constitution, le gouvernement tombe si un tiers des ministres résigne, ce qui n'est pas le cas. En outre, le gouvernement a toujours le soutien de la majorité du parlement.

La prolongation du mandat du Président Lahoud en 2004 était déjà contraire à la constitution. Avec l'approche de la fin de son mandat cette année, Lahoud risque de répéter une telle violation, ayant déjà annoncé qu'il restera en place jusqu'à ce qu'un gouvernement reconnu par lui comme légitime soit instauré. On risque donc de voir à la fin de l'année un Liban avec non seulement deux présidents, mais aussi avec deux gouvernements qui se refusent la reconnaissance. **Le dialogue national constitue la seule issue de cette crise**.

Concernant **les enjeux régionaux**, le Premier ministre a souligné l'importance de la Syrie dans les affaires libanaises, en mettant un terme à la guerre civile et en chassant les Israéliens du pays. Même après le retrait des troupes, l'influence syrienne reste très présente au Liban, p.ex. par le biais de la nomination à des postes-clés.

Quant aux **fermes de Shebaa**, il voit la seule solution dans le retrait des troupes israéliennes et le placement sous surveillance de l'ONU, laissant par la suite au Liban de clarifier la situation avec la Syrie. Par ailleurs, ce conflit est aussi ravivé par les intérêts de l'Iran, rêvant d'un accès à la zone méditerranéenne.

En ce qui concerne le rôle de l'Union européenne, il a clairement demandé, d'un côté, le support de l'extérieur pour instaurer la justice au Liban, et d'un autre côté, le soutien pour préserver l'indépendance et la souveraineté du Liban. C'est pourquoi l'Union européenne doit intégrer la Syrie dans un dialogue pour éviter qu'elle ne mette pas un acteur contre l'autre.

Le mandat de la délégation du Parlement européen durant son séjour devrait **essentiellement être de condamner sévèrement le comportement sans précédent du Président du Parlement Berri**, rompant en cela avec toute tradition démocratique parlementaire.

Les membres de la délégation du Parlement européen ont souligné l'importance de la liberté d'expression, tout en excluant toute ingérence dans les affaires du Liban. Ils ont demandé des explications sur les marges de manœuvre dans les éventuels pourparlers politiques et surtout si l'envoi de M. Nicolas Michel, Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques de l'ONU pourrait aider au déblocage des pourparlers politiques, notamment entre Berri et Saad Hariri?

8. Rencontre avec le Général Michel AOUN, Chef du Mouvement Patriotique Libre

Le Général AOUN déplore la manipulation et la mauvaise interprétation de l'image du Liban dans les médias européens et américains. Les mouvements de résistance au Liban trouvent leurs origines dans le combat contre l'occupation syrienne. **Si le Hezbollah est considéré par certains pays comme une organisation terroriste**, il n'a jamais commis d'attaque en Europe et aux Etats-Unis. En septembre 2004, tous les partis parlementaires

formaient une seule alliance. Quand le Général AOUN rentrait de l'exil, le Hezbollah était le seul parti politique avec une ouverture positive. A l'issue de ce dialogue se trouve le document de compréhension mutuelle, signé par les deux partis.

Le **Mouvement Patriotique Libre a offert une solution à la crise politique en 2006**, se concentrant sur les fermes de Shebaa, le désarmement du Hezbollah, la relation entre le Liban et la Syrie et le contrôle des armes palestiniennes. A cause de la guerre, cette proposition n'a jamais été mise en œuvre. Vu la crise actuelle, le Général AOUN favorise un recours devant la cour constitutionnelle, à cause des violations de la constitution par le gouvernement. C'est pour cela que le **gouvernement n'est plus légitime**. Le gouvernement boycotte le président, p.ex. tout accord international doit être signé par le président, et pour cette raison, le président devrait aussi négocier et décider de la création d'un tribunal à caractère international.

Le Général AOUN souligne que c'est lui-même qui avait en premier lieu demandé l'installation d'un tribunal international, mais critique que l'accord actuel entre l'ONU et le gouvernement libanais n'est pas du tout transparent sur l'application des chapitres VI et VII de la Charte de l'ONU. **En cas d'une crise constitutionnelle, les partis politiques devront s'orienter vers la population et de nouvelles élections**. Le Liban a besoin surtout d'un nouveau gouvernement, une nouvelle loi électorale, un conseil constitutionnel qui fonctionne et des élections parlementaires.

Les questions de la délégation ont surtout porté sur une possible sortie de la crise moyennant un referendum, sur son avis concernant les sentiments de la population à ce propos, sur le rôle de la visite de Nicolas Michel (SG adj ONU) dans la situation actuelle, ainsi que son analyse du programme du Hezbollah au niveau socioéconomique.

9. Rencontre avec M. Samir GEAGEA, Chef Exécutif des Forces Libanaises

M. GEAGEA rappelle les **souffrances et les efforts du peuple libanais pour créer la paix et la stabilité interne du pays**, en défendant les frontières extérieures du Liban. Ce n'est que depuis 2005 que le Liban dispose d'un gouvernement démocratique et légitime. Pour cela, le devoir suprême est de donner à ce peuple une politique intérieure stable.

Néanmoins, le Hezbollah et d'autres alliés ont essayé de faire tomber le gouvernement actuel – sans succès. Un éventuel assassinat de deux ministres en plus entrainerait la chute du gouvernement. Pour l'instant, l'opposition se contente de paralyser le fonctionnement du parlement. Un autre exemple est le blocage du **fonctionnement du Conseil constitutionnel**, composé de 10 juges et requérant au moins 8 juges pour toute décision. Le mandat de 4 juges ayant expiré en 2005, tout effort du gouvernement pour occuper ces postes a été bloqué. Par conséquent, le Conseil constitutionnel a déclaré la fin des ses activités en août 2005.

La situation politique sera déterminée par les élections présidentielles, en automne 2007. L'opposition blâme la loi électorale responsable de la misère politique. Toutefois, il ne faut pas oublier que l'opposition avait accepté ces règles lors des élections en 2005. Ceci montre **le manque de volonté de l'opposition pour trouver un quelconque compromis politique**. En agissant ainsi, elle ne fait qu'alimenter la crise politique qui pourrait aboutir à une guerre civile.

La Ligue arabe doit prendre une position claire face au conflit israélo-palestinien. Le Liban ne peut pas résoudre ce problème tout seul, y inclus la question des fermes de Shebaa. Au bout du compte, un des objectifs principaux doit être le désarmement complet des milices au Liban.

Les parlementaires européens soulignent leur évaluation des élections de 2005 en tant que justes et libres. Ils s'interrogent sur la place qu'occupe le rôle du tribunal à caractère international dans le blocage actuel. Ils se demandent quelle est l'influence des Etats-Unis et de l'Union européenne. La nécessité de garantir les droits sociaux est évoquée, et aussi l'intégration des réfugiés palestiniens en tant que citoyens à part entier.

10. Rencontre avec M. Nawaf AL MOUSSAOUI, Chargé des Relations internationales du Hezbollah

Selon **M. Al-MOUSSAOUI**, l'image du Hezbollah a été déformée par les multiples stéréotypes sur son identité qu'il aimerait clarifier. Le Hezbollah a été fondé en 1982 et s'est structuré en 1985 en tant qu'organisation tel qu'on la connaît aujourd'hui. Né comme mouvement contre l'occupation d'Israël, le Hezbollah est aujourd'hui un parti politique qui représente une large partie de la population libanaise. **Le système politique libanais est fondé sur le principe du "sectarisme politique", et le Liban est une "démocratie consensuelle"**. Ceci signifie que la base est une démocratie de communautés: des Maronites, des Sunnites et des Chiites. La perte de légitimité du gouvernement actuel résulte du non-respect des règles de coexistence entre les communautés religieuses.

En 2005, après l'assassinat de Rafik Hariri et le retrait des troupes syriennes, **le Hezbollah et le Général Aoun ont proposé une nouvelle loi électorale**. Des négociations ont été entamées pour un report des élections pour pouvoir se mettre d'accord sur les modalités. Toutefois, suite à des pressions extérieures, les élections ont quand même eu lieu immédiatement. A l'issue de ces élections, une majorité politique s'est formée, **ignorant la demande du Hezbollah d'être représenté au gouvernement selon la formule 1/3 + 1**. Cette ignorance de l'opposition était suivie du constat que leur coopération au travail gouvernemental était devenue sans objet. Pour cela, si les alliances politiques ne sont plus respectées, des élections anticipées sont nécessaires pour rendre justice à la volonté du peuple.

En ce qui concerne le **conflit israélo-palestinien**, le Hezbollah respecte et supporte les initiatives de la Ligue arabe. Néanmoins, il estime qu'il devrait y avoir d'autres options. Quant aux attentes envers l'Union européenne, elle devrait soutenir tout effort pour renforcer le Liban en tant que nation unie et indépendante. C'est pour cela qu'un vrai dialogue sur un accord substantiel entre les groupes politiques ainsi qu'une reconstruction du sud du Liban est à l'avant-plan.

Les questions de la délégation portaient essentiellement sur la présence d'armes au Sud du Liban, la question de la légitimité parlementaire et la perte de cette dernière, l'opportunité de la logique de blocage du Hezbollah, la répartition de l'aide fournie aux victimes de la guerre au sud du Liban, l'initiative de paix arabe et le processus de paix au Moyen-Orient, ainsi que la solution de la question des fermes de Shebaa.

11. Petit déjeuner de travail avec des représentants des ONG (SOLIDA, Amam 05, Vers la citoyenneté Beyrouth)

Les ONG soulignaient que la situation au Liban était très sérieuse.

- a) "SOLIDA" (Soutien aux Libanais Détenus Arbitrairement), qui s'occupe, entre autres choses, de la défense arbitraire et de la lutte contre l'impunité, a été fondée en France et transférée après le départ de l'armée syrienne en 2005 au Liban. Elle est financée par une fondation, des ONG s'occupant de Droits de l'Homme et des personnes privées.

Depuis le départ des Syriens, l'état libanais donne l'apparence d'un état de droit. En réalité, des prisonniers sont torturés, des personnes sont détenues arbitrairement (20 cas) et il y a violation des accords internationaux. SOLIDA a voulu publier un rapport à ce sujet. La veille de sa parution, le bureau était cambriolé. On leur a fait comprendre qu'il y a une ligne rouge.

Au Liban, il y a quatre systèmes policiers qui travaillent indépendamment (service de renseignements, sûreté générale, sûreté de l'état et police militaire). Ils présentent tous des inconvénients. C'est d'ailleurs ce système complexe qui a rendu très difficile la découverte des auteurs de multiples assassinats.

Afin d'éviter des ingérences de toutes parts, cette ONG aurait préféré un tribunal international comme celui de La Haye.

- b) "Amam 05" a été fondée après l'assassinat du Premier Ministre Hariri. Son but est de donner aux jeunes de moins de 25 ans, qui représentent 40 % de la population, un espoir pour l'avenir (beaucoup sont partis au cours des deux dernières années).

Cette ONG, financée par des fonds privés, a récolté 200.000 US \$ en 2 mois, et se bat contre le confessionnalisme et a financé une campagne publicitaire qui a fait beaucoup de bruit (par ex.: maison à louer seulement aux chrétiens, vente de voitures de préférence aux chiïtes).

L'accès aux médias ne pose généralement pas de problème. Le problème réside surtout dans le fait que chaque groupe parlementaire possède sa propre chaîne de télévision, ce qui complique le dialogue entre les différents leaders politiques et les communautés.

- c) "Vers la citoyenneté" est une ONG qui veut donner, dans une société de confessionnalisme, une plateforme séculaire et dont l'un des buts consiste à accéder à l'information, par exemple sur les votes des parlementaires et les questions de la nationalité des enfants, qui se base sur celle du père et non de la mère.

Les 15 ans de guerre, les 30 ans d'occupation syrienne et les événements récents ont fait du Liban un pays très fragile. Les personnes au pouvoir n'ont pas intérêt à renforcer l'état, car elles perdraient leur influence.

Un autre problème est celui du manque de livres communs d'histoire. Chaque communauté possède ses propres livres.

Une autre critique concerne l'accès au conseil de constitution, qui n'est pas possible pour des personnes individuelles.

Lors de son intervention, un membre de la délégation a souligné le rôle du Parlement européen, qui est de demander aux collègues libanais de rendre publics les résultats des votes. Il serait également important de soutenir l'idée de non-confessionnalisme.

Délégation *ad-hoc* au Liban
12 avril au 15 avril 2007

* Programme *

Jeudi, 12 avril 2007

Soirée Arrivée des membres de la délégation à Beyrouth (vols individuels) et transfert à l'hôtel:

Mövenpick Beirut Hotel
Avenue Général de Gaulle
Phone: + 961 1 86 96 66
Fax: +961 1 80 93 26

Vendredi, 13 avril 2007

- 07h45 Petit déjeuner - Briefing avec le chef de la délégation de la Commission européenne **M. Patrick LAURENT** et la Présidence du Conseil, l'Ambassadeur allemand, **S.E. Dr. Marius HAAS**
*Lieu: Hôtel Mövenpick
French Section du Restaurant Méditerranée*
- 08h30 Départ de l'hôtel pour Monte Verde pour évaluer les dégâts occasionnés par la guerre
- 09h00 Rencontre avec le Commissaire de la Commission d'enquête internationale indépendante de l'ONU sur l'assassinat de Rafik HARIRI, **M. Serge BRAMMERTZ**
Lieu: Monte Verde
- 10h30 Départ pour le Sud, ECHO briefing en route
- 12h45 Arrivée à Tibnin – déjeuner offert par la FINUL, Secteur italien
- 14h30-15h45 Visite de la "Blue Line" avec briefing sur les opérations et une halte au poste français
Lieu: Blue Line
- 16h00 Départ pour le Quartier Général de la FINUL à Naqoura
- 17h15-18h00 Briefing avec le **Général Claudio GRAZIANO**, Commandant de la FINUL
Lieu: Naqoura - QG

- 18h15 Retour à Beyrouth
- 20h30 Départ de l'hôtel pour la résidence du Chef de la Délégation de la Commission européenne
- 21h00 Dîner offert par le Chef de la Délégation de la Commission européenne
Lieu: Résidence du Chef de la Délégation

Samedi, 14 avril 2007

- 08h30 Départ de l'hôtel
- 09h00 Rencontre avec **M. Ayaki ITO**, UNHCR Sr. Protection Officer
Lieu: Salle de réunion Délégation
- 10h00 Rencontre avec le Président de la Commission des affaires étrangères du Parlement libanais, **M. Abdellatif EL ZEIN**, et les membres de cette commission
Lieu: Parlement
- 11h00 Rencontre avec le Président du Conseil des Ministres **M. Fouad SINIORA**
Lieu : Grand Serail
- 13h00 Déjeuner dans un restaurant à déterminer
- 14h30 Départ pour Rabieh
- 15h00 Rencontre avec le **Général Michel AOUN**, Chef du Mouvement Patriotique Libre
Lieu: Rabieh
- 16h30 Rencontre avec le Chef Exécutif des Forces Libanaises **M. Samir GEAGEA**
Lieu: Bzoummar dans le Kesrouan
- 18h30 Rencontre avec **M. Nawaf AL MOUSSAOUI**, Chargé des Relations internationales du Hezbollah
Lieu: Auditorium Hopital Al Rassoul Al Aazam
- 20h30 Dîner offert par le **Député et Mme Ghassan TUENI** à leur résidence à Beit Mery
Lieu: Beit Mery

08h30 Petit déjeuner avec les ONGs , SOLIDA - Wadih ; Amam 05 - Asma Andraos; Lebanese Transparency Association - Khalil Gebra

*Lieu: Hôtel Mövenpick
French Section du Restaurant Méditerranée*

11h00 Conférence de presse

*Lieu: Hôtel Mövenpick
Levant 1 room*

Départs individuels de la délégation vers l'Europe

EUROPEAN PARLIAMENT

AD HOC DELEGATION TO LEBANON

12-15 April 2007

LIST OF PARTICIPANTS

<u>EP Members (8)</u>			<u>Group</u>	<u>Country</u>
Ms	Véronique	DE KEYSER, Vice-President	PSE	Belgium
Ms	Jana	HYBÁŠKOVÁ	PPE-DE	Czech Republic
Baroness	Emma	NICHOLSON of WINTERBOURNE	ALDE	United Kingdom
Mr	David	HAMMERSTEIN MINTZ	VERTS/ALE	Spain
Mr	Guntars	KRASTS	UEN	Latvia
Ms	Luisa	MORGANTINI	GUE/NGL	Italy
Mr	Bastiaan	BELDER	IND/DEM	Netherlands
Ms	Béatrice	PATRIE	PSE, Chair of the Mashreq Delegation	France

EP Secretariat : Directorate General for External Policies (3)

Mr	Hans-Hermann	KRAUS	Administrator
Mrs	Kristin	ARP	Administrator
Mrs	Nicole	DEVOS	Administrative assistant

EP Secretariat : Directorate General for Information (Press service) (1)

Mr	Lorinc	REDEI	Administrator
----	--------	--------------	---------------

Political group staff

Mr	Jacques	LECARTES	ALDE
Mr	Stefano	SQUARCINA	GUE
Mr	Zoltán	SIMON	PSE
Mr	Jean-Luc	ROBERT	Verts/ALE

Communiqué de presse



Le fonctionnement des institutions libanaises: une garantie démocratique

Relations extérieures - 16-04-2007 - 09:04

La Délégation ad-hoc du parlement européen qui s'est rendue au Liban du 12 au 15 avril 2007 a estimé dimanche lors d'une conférence de presse que le bon fonctionnement de l'ensemble des institutions libanaises était une garantie du système démocratique. Les députés regrettent en revanche la paralysie actuelle du Parlement libanais et du conseil constitutionnel.

Cette délégation, composée de 8 parlementaires et présidée par Véronique De Keyser (PSE, BE), s'est d'abord rendue dans le sud du Liban pour constater les dégâts causés par la guerre récente avec Israël (juillet-août 2006) avant de s'entretenir avec le Premier ministre Fouad Siniora ainsi qu'avec d'autres représentants politiques du pays de la majorité (Courant du Futur, Forces Libanaises) et de l'opposition (Courant Patriotique Libre et Hezbollah). La Délégation a également rencontré des représentants de la société civile libanaise et du Haut Commissariat pour les Réfugiés des Nations-Unis (HCRNU) pour s'informer de la situation sociale, économique et humanitaire dans le pays.

Dans le sud du pays, la délégation de parlementaires a eu l'occasion d'exprimer lors de sa visite au quartier général de la FINUL à Naqoura, sa gratitude à l'égard de la mission menée par les soldats européens, qui contribuent pleinement à sécuriser cette région. Au cours de ses entretiens avec différents interlocuteurs politiques, la délégation s'est montrée fortement concernée par l'instabilité politique au Liban. Les députés européens se sont déclarés satisfaits d'entendre de la part de tous les partis qu'ils excluaient tout recours à la guerre civile, sans pourtant qu'on ne voie à ce jour l'ébauche d'une solution politique négociée.

Un appel pour un Parlement fonctionnel

Les députés européens ont insisté sur l'importance du fonctionnement du Parlement mais aussi d'autres institutions politiques du pays, comme le conseil constitutionnel. Ils ont surtout dénoncé la paralysie de l'organe législatif du Liban, et ont rappelé à tous leurs interlocuteurs que la base de toute démocratie parlementaire ne peut être qu'un Parlement fonctionnel. La délégation a donc appelé à la restauration des sessions plénières du Parlement, qui ne s'est plus réuni depuis plusieurs mois.

Les députés s'inquiètent de ce que l'instabilité politique actuelle ne constitue un risque d'interférences externes dans la politique intérieure libanaise. Ils ont aussi souligné que chaque jour de paralysie ne fait que reporter des réformes socio-économiques qui sont urgentes et nécessaires pour le pays.

Soutien pour un tribunal à caractère international

La délégation a exprimé son ferme soutien à l'établissement d'un tribunal à caractère international pour l'assassinat de l'ancien Premier Ministre Rafik Hariri. Elle a constaté avec satisfaction que tous les partis politiques ont soutenu le principe de créer un tel tribunal, et a demandé aux différents partis de se mettre d'accord aussi vite que possible sur ce sujet. Un accord interne sur le tribunal pourrait, selon les députés européens, éluder un des sujets les plus litigieux de la politique libanaise. Ils pensent toutefois que le tribunal ne pourra seul résoudre tous les problèmes politiques du pays.

Les députés ont rassuré leurs interlocuteurs sur le soutien de l'Europe et de la communauté internationale aux efforts de reconstruction dans le pays, aux opérations pour le maintien de la paix dans le Sud, et à l'enquête menée par l'ONU sur l'assassinat de M. Hariri. Ils ont toutefois insisté sur le fait qu'aucune force externe ne pourrait résoudre les problèmes politiques internes du Liban, qu'il appartient aux Libanais eux-mêmes de régler. La délégation a donc appelé toutes les parties à aller vers une relance du dialogue pour l'unité nationale, afin de surmonter ses différences.

La Délégation parlementaire était composée des députés suivants: Mme Véronique De Keyser, présidente (PSE, BE) ; M. Bastiaan Belder (IND/DEM, NL) ; M. David Hammerstein Mintz (Verts/ALE, ES) ; Mme Jana Hybaskova (PPE-DE, CZ) ; M. Guntars Krasts (UEN, LV) ; Mme Louisa Morgantini (GUE/NGL, IT) ; Emma Nicholson of Winterbourne (ADLE, UK) ; Mme Béatrice Patrie (PSE, FR) Présidente de la Délégation pour les relations avec les pays du Mashrek.



Lebanon needs functioning institutions to guarantee democracy

External relations - 16-04-2007 - 09:04

The European Parliament ad-hoc delegation visiting Lebanon from 12 to 15 April stated on Sunday at a press conference that all Lebanon's institutions need to function properly to underpin the democratic system. MEPs therefore expressed disappointment at the current paralysis of the Lebanese parliament and the constitutional council.

This delegation, made up of eight MEPs and led by Véronique De Keyser (PES, BE), first went to the south of Lebanon to see the damage caused by the recent war with Israel (July-August 2006) before holding talks with Prime Minister Fouad Siniora and other representatives of the country's political majority (Current for the Future, Lebanese Forces) and the opposition (Free Patriotic Movement and Hezbollah). The delegation also met representatives of Lebanese civil society and the United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR) to learn more about the social, economic and humanitarian situation in the country.

In southern Lebanon, the delegation took the opportunity, during a visit to the headquarters of UNIFIL in Naqoura, to express its gratitude for the mission being carried out by EU troops, who are making a major contribution to security in the region. During their talks with the various political representatives, the delegation voiced grave concern at Lebanon's political instability. MEPs were glad to hear from all parties that they ruled out any recourse to civil war, although there is no sign of a negotiated political settlement at the moment.

Call for a properly functioning parliament

MEPs stressed that it was important for the parliament and also the other political institutions of the country, such as the constitutional council, to function properly. They particularly criticised the fact that Lebanon's legislative body is currently paralysed and they impressed upon all those whom they met that only a functioning parliament can provide a foundation for parliamentary democracy. The delegation appealed for the plenary sessions of the parliament, which has not met for several months, to be resumed.

MEPs are concerned that the current political instability may create a risk of external interference in Lebanon's internal affairs. They also stressed that each day of paralysis only postpones the socio-economic reforms which are so urgently needed in Lebanon.

Backing for international tribunal

The delegation gave its firm backing for the establishment of an international tribunal on the assassination of former Prime Minister Rafik Hariri. It welcomed the fact that all political parties have supported the principle of establishing a tribunal and called on them to reach an agreement as soon as possible on this matter. An internal agreement on the tribunal could, believe MEPs, circumvent one of the most contentious issues in Lebanese politics. However, they point out that the tribunal alone cannot resolve all the country's political problems.

MEPs reassured their contacts about the support of Europe and the international community for reconstruction in Lebanon, the peace-keeping operations in the south and the UN investigation into the assassination of Mr Hariri. They nevertheless emphasised that no external force could resolve Lebanon's internal political difficulties, which the Lebanese themselves will have to settle. The delegation therefore appealed to all parties to move towards a re-launch of the dialogue for national unity as a means of overcoming their differences.

The European Parliament delegation consisted of the following Members: Véronique De Keyser, Chair, (PES, BE), Bastiaan Belder (IND/DEM, NL), David Hammerstein Mintz (Greens/EFA, ES), Jana Hybaskova (EPP-ED, CZ), Guntars Krasts (UEN, LV), Louisa Morgantini (EUL/NGL, IT), Emma Nicholson (ALDE, UK), Béatrice Patrie (PES, FR) Chairperson of the Delegation for relations with the Mashreq countries.